

RAPPORT ANNUEL 2020





Sommaire

I. Avant-propos du président	3
II. Projets et groupes de travail	5
Délégation Communication environnementale (DelKom)	5
ECORegion	5
Internet CCE	6
GT Agriculture & écologie	7
Téléphonie mobile	8
Citernes Suisse	9
III. Projets tiers avec des membres délégués de la CCE	12
Organisation du monde du travail ORTRA Environnement	12
Agenda 21 pour l'eau	13
IV. Groupes spécialisés	14
Cercl'Air	14
Cercle Bruit	15
Cercle Déchets	16
Cercl'eau	17
Cercle Exotique	17
Lab'Eaux	18
Cercle sol	19
KOWA	21
V. Prises de position, co-rapports, manifestations	22
VI. Entrées	23
VII. Comité	23
VIII. Comptes 2020	24



I. Avant-propos du président

Quoi d'neuf docteur ?1

Chers membres, chères collègues,

2020? Ben oui, l'année où la pandémie a conquis le monde. Ô malheur. Covid, confinement, visioconférence, télétravail etc. Les assemblées de la CCE en ligne réduites à la portion congrue, celle d'automne toutefois mieux réussie que celle de printemps. Face à l'écran, le travail s'est poursuivi, parfois même de manière plus efficace. Mais : les échanges lors des réunions en présentiel, si précieux, ont manqué. L'accueil des nouveaux membres de la CCE Christine Genolet-Leubin, VS, Christian Bommer, SZ, Andreas Gstoehl, FL, Gabriel Zenklusen, SO ainsi que la cordiale bienvenue à la nouvelle directrice de l'OFEV, Mme Katrin Schneeberger, lors de l'assemblée d'automne ? Uniquement en mode virtuel. C'est très regrettable.

Même si temporairement moins de gaz à effet de serre ont été émis, la protection de l'environnement et celle de l'eau qui forment le cœur des activités de la CCE n'ont pas progressé comme souhaité.

Tout débuta pourtant de manière encourageante. Le message du Conseil fédéral concernant la PA22+ promettait des améliorations dans la protection de la nature, de l'environnement et des eaux. Les demandes communes de la DTAP et de la CDCA avaient été retenues. Il sembla que les objectifs environnementaux pour l'agriculture qui, à de rares exceptions près, avaient jusque-là tous été manqués, allaient enfin être pris au sérieux et que de ce fait des mesures seraient mises en œuvre pour les atteindre. Au lieu de cela, le démontage politique débuta par étape sous la Coupole fédérale. Mars 2021, la messe est dite, le Conseil national s'aligne sur le Conseil des Etats, le projet est repoussé aux calendes grecques et le Conseil fédéral est chargé d'élaborer une nouvelle mouture. D'aucuns sont d'avis que l'on en fait déjà assez pour l'environnement. La CCE pense le contraire.

En acceptant en mars 2021 l'initiative parlementaire 19.475 Réduire le risque de l'utilisation de pesticides de la CER-CE, les Chambres fédérales n'ont toutefois pas fait couler l'embarcation dans son ensemble. L'importance du besoin d'agir est parfaitement illustrée par la pollution de l'eau souterraine et de l'eau potable due des produits de dégradation du chlorothalonil sur une grande étendue du Plateau. Un élément important de la PA22+ a donc pu être sauvé. En revanche, les excédents de fertilisants ne sont pratiquement plus à l'ordre du jour et les mesures de réduction des émissions d'ammoniac ont du plomb dans l'aile. Reste à espérer que le 13 juin 2021 clarifiera la poursuite du dossier.

Hâte-toi lentement : la 5G, un autre thème débattu de manière controverse par la société et qui avait vu la CCE s'engager de manière constructive en 2019. Cela dit, les documents tant attendus laissent des guestions en suspens, ce qui entrave l'exécution. Avec tout le respect pour les voix sceptiques, la

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Quoi_d%27neuf,_docteur_%3F



nouvelle technologie ne devrait pas être entravée artificiellement, en se basant plus sur des croyances que sur les connaissances scientifiques.

Les différends qui opposaient l'OFEV et la CCE concernant le thème de la pollution diffuse des sols ont pu être surmontés grâce à une collaboration constructive dans l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre. Le diable se cache toutefois dans les détails et les cantons devront surmonter un grand défi, malgré le soutien financier prévu par la Confédération.

La Délégation à la communication environnementale, la DelKom, s'est mutée en chantier de la CCE, elle se trouve à la croisée des chemins. Quel avenir? La dynamique de la boîte à outils s'est essouf-flée, malgré l'excellence des modules alimentation et logement, dont l'écho est malheureusement resté en-deçà des attentes. En outre, il n'est plus très clair comment la communication environnementale de la CCE peut gagner en efficacité. De ce fait, un processus de réflexion a été engagé avec pour buts de réformer la DelKom et de réorienter ses activités.

L'établissement des rapports concernant les émissions de CO2 du parc immobilier par les cantons laisse toujours à désirer. Les données ne sont pas aussi robustes que souhaitées. Il est évident que les services cantonaux de l'énergie doivent être intégrés pour profiter de leurs connaissances. Il apparaît également qu'un registre des bâtiments et des logements tenu à jour joue un rôle central pour les rapports.

L'élaboration d'une check-liste sur l'énergie éolienne à l'initiative de la CCE a gagné en puissance de manière réjouissante. Après que la Confédération eut abandonné le module correspondant du manuel EIE, la CCE reprit le flambeau. La check-liste devrait être disponible sous peu et devenir, espérons-le, une aide à l'exécution en adéquation avec la pratique.

Lors de son assemblée d'automne, la CCE a décidé qu'un nouveau cercle verrait le jour, à savoir le cercle climat. Des clarifications et des discussions y relatives concernant ses tâches et sa composition ont démarré. La protection du climat étant une mission transversale à forte connotation environnementale, il paraît clairement légitime que la CCE veuille traiter du sujet.

2020 a modifié notre vie, se lamenter n'est toutefois pas de mise car le succès a aussi été au rendezvous malgré les restrictions. L'engagement de la CCE est toujours aussi nécessaire pour faire progresser efficacement la protection de l'environnement et de l'eau.

Enfin j'aimerais remercier tous les membres de la CCE et des cercles qui défendent nos positions auprès de la Confédération ou qui se sont engagés au sein de groupes de travail et autrement pour soutenir nos causes. J'adresse aussi un grand merci à Andrea Loosli, qui assure de manière souveraine la direction de la CCE, ainsi qu'à mes collègues du comité pour la très bonne collaboration et leur soutien.

Dans l'espoir que nous puissions nous rencontrer à nouveau dans un proche avenir lors d'une assemblée plénière pour échanger nos points de vue et... porter un toast à notre bonne santé, je vous adresse en attendant mes meilleurs voeux.

Jacques Ganguin, Président de la CCE



II. Projets et groupes de travail

Délégation communication environnementale (DelKom)

En 2020 la DELKOM a elle aussi relevé de sérieux défis en raison du coronavirus. Au printemps, il lui a fallu, pour la première fois, tenir séance entièrement en ligne. Ce qui lui a permis de constater que cette forme présentait aussi quelques avantages, tant du point de vue de la gestion du temps de travail que sous l'angle de la protection de l'environnement grâce aux déplacements évités. A l'été, lorsque l'évolution de la situation sanitaire (nombre de cas de coronavirus recensés) était un peu meilleure, une première séance hybride a pu avoir lieu. Quatre membres de la délégation se sont réunis en présentiel à Bâle, tandis que les autres membres se sont connectés par écran interposé. Cette formule a également bien fonctionné et pourrait être reprise à l'avenir. La réunion d'automne, quant à elle, a pu être tenue en présentiel à Berne. Ainsi il a été possible de se rencontrer physiquement au moins une fois dans l'année – ce qui est très important pour une délégation comme DELKOM!

Malheureusement, pandémie oblige, le quasi traditionnel colloque DELKOM pour la communication environnementale a dû être reporté; le thème «Objectifs de développement durable» a d'ores et déjà été réservé pour le prochain colloque qui, espérons-le, pourra avoir lieu en 2021. Un comité a entrepris de préparer cet événement.

A ce jour aucun module supplémentaire n'a été abordé pour la plateforme Mes choix Environnement Boîte à outils www.werkzeugkastenumwelt.ch, même si le canton de Zurich a aimablement proposé de se mettre à disposition pour traiter de «l'économie circulaire». Il convient d'abord de clarifier comment la DELKOM doit s'organiser à l'avenir pour que les cantons puissent en tirer un bénéfice optimal. Il s'est en effet avéré qu'il y avait un certain déséquilibre entre la charge de travail considérable de la DELKOM et le bénéfice retiré. Plusieurs facteurs sont en cause. Il importe de les déterminer précisément en menant une enquête auprès des groupes régionaux de la CCE, et ce, afin de pouvoir proposer l'approche la plus prometteuse pour une réussite durable de DELKOM. L'année 2021 montrera donc la voie pour la DELKOM. Nous sommes tous impatients de découvrir ce qui en ressortira!

Matthias Nabholz, canton Bâle-Ville

ECORegion

Inventaire des gaz à effet de serre avec ECOSPEED Région

Depuis que l'OFEV ne soutient depuis 202 plus que le développement, mas pas l'exploitation du logiciel de calcul, la CCE a décidé lors de son assemblée plénière de printemps en 2019 qu'il ne serait procédé à l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) par les cantons avec Ecospeed Region que tous les deux ans (et non plus chaque année). Plusieurs cantons ont malgré tout manifesté le souhait d'actualiser leur inventaire chaque année, globalement ou en partie.

Rapport sur les émissions de CO₂ imputables aux bâtiments existants

Le deuxième rapport adressé à l'OFEV pour les années 2017/18 a été finalisé fin avril 2020. Suite à la modification de la méthodologie il a fallu revoir le rapport concernant 2016, afin que les séries de données puissent être comparables. Il convient toutefois de se montrer critique vis-à-vis des résultats. La



raison majeure étant la suivante: les données à disposition pour l'établissement du rapport étaient peu fiables. Il a fallu procéder à de nombreuses modélisations et des séries de données peu réalistes ont été utilisées pour calibrer. Des enquêtes menées dans sept cantons ont servi à ce jour de base de données pour le calibrage. Si nosu voulons disposer à l'avenir d'une base de données plus large pour le calibrage, il importe d'étendre ces enquêtes à d'autres cantons.

Afin d'améliorer la sécurité des résultats un projet de développement a été lancé pour déterminer les indices énergétiques cantonaux. Ce projet est destiné à fournir des valeurs fiables par canton en ce qui concerne la consommation d'énergie des bâtiments. Cette démarche répond aux souhaits de l'Office de l'environnement (OFEV) et de la Conférence des services cantonaux de l'énergie (CSEn), qui ont pris en charge conjointement le financement du projet.

Le registre des bâtiments et des logements (RegBL) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est et restera la meilleure source de données disponible. Mais ce registre ne contient pour l'instant que des données relatives aux bâtiments d'habitation (rien sur les bâtiments dédiés à une autre affectation que le logement) et se fonde en grande partie encore sur le recensement de l'an 2000. La révision du RegBL est certes en cours, mais sa finalisation va encore prendre un certain temps.

Rapport sur les émissions de CO2 imputables au parc immobilier

18 cantons ont établi pour la première fois leur rapport à l'intention de l'OFEV en ayant recours à l'instrument Ecospeed Immo. Une liste de bâtiments présentant des données lacunaires dans le RegBL est désormais à la disposition de ces cantons, qui peuvent transmettre cette information aux communes afin d'améliorer la situation en matière de données. Dans Ecospeed Immo les lacunes sont comblées avec des valeurs tirées du modèle de parc immobilier établi pour l'OFS. Dans le cadre de la révision du RegBL les bâtiments sont complétés avec les données de la mensuration officielle via la topographie, et ce, par canton, puis ajustés. Ce qui améliore également la qualité des rapports.

Perspective d'avenir

Pouvoir disposer de données solides sur la consommation énergétique et les vecteurs d'énergie utilisés constitue un prérequis indispensable pour établir des rapports fiables sur les gaz à effet de serre et les émissions de CO2 imputables aux bâtiments existants. Il importe donc de déployer des efforts supplémentaires afin d'améliorer le contenu du RegBL. Fondamentalement cette tâche incombe aux communes. Les motiver à collaborer dans ce sens prend du temps et demande une certaine force de persuasion. Il ne se sera possible de les convaincre que si les communes reconnaissent elles-mêmes l'utilité du RegBL.

Remo Fehr, GR

Internet CCE

Les travaux ont commencé en 2020 avec un petit élargissement du fichier des destinataires dans l'Extranet, afin de pouvoir envoyer des courriels également sans joindre de documents. Cela est toujours utile notamment pour adresser via Extranet des courriels à son groupe de travail. L'Extranet offre une liste à jour de diffusion et de distribution aux membres d'un groupe de travail. Désormais les textes d'accompagnement peuvent être formatés comme dans un fichier word.



Le gros du travail de révision a suivi à l'été. Après un laps de temps de 8 années le site Internet de la CCE a fait l'objet d'un « relaunch ». Nous avons tout d'abord, en collaboration avec les groupes de travail les plus actifs sur l'Extranet, cerné les lacunes et les interactions Extranet/Internet. L'idée était non seulement de "rajeunir" visiblement le contenu du site, mais aussi de combler les déficits existants en matière de guidage des utilisateurs, afin que la plupart des informations recherchées puissent être obtenues directement, autrement dit après trois clics au maximum. En raison des liens avec les contenus de l'Extranet nous nous cantonnons à une navigation basée sur les thèmes. Des documents importants, les aides à l'exécution, les projets et les groupes de travail sont présentés via une thématique. Ces travaux ne sont pas encore finalisés.

Andrea Loosli, CCE

GT Agriculture et Ecologie

Au cours de l'année sous revue le GT Agriculture et Ecologie de la CCE a mis le focus sur les points forts suivants:

- a) Contrôles de base en matière de protection des eaux en agriculture
 - Mise en place d'un guichet unique pour les contrôles en matière de protection des eaux (13 éléments de contrôle). Lorsque des questions se posent ou que des clarifications sont nécessaires il convient de contacter le guichet unique. Vous trouverez ses coordonnées sur le site Internet de la CCE.
 - Puisqu'en raison du Covid 19 il n'était pas possible d'avoir un échange de vues, une enquête a été menée auprès des cantons à propos des éléments de contrôle (état d'avancement des contrôles, principales réclamations, etc.). L'enquête dure jusqu'à fin novembre 2020.
- b) Hygiène de l'air
 - L'OPair a été modifiée: d'une part, les réservoirs à lisier doivent être couverts de manière durable; d'autre part, à l'avenir il sera obligatoire lorsque les conditions topographiques le permettent d'épandre le lisier selon une procédure limitant les émissions. Ces dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2022. L'OFAG et l'OFEV ont donc procédé à une révision partielle des aides à l'exécution existantes en matière de protection de l'environnement en agriculture. Le GT a participé aux séances de travail et rédigé une prise de position, qui a été envoyée à tous les offices de l'environnement.
- c) Politique agricole
 - En mars 2020 le GT a rédigé une prise de position sur le paquet agricole 2020. Le Conseil fédéral l'a adopté le 11 novembre 2020. (<u>lien</u>).

Feuille de route pour la Politique agricole

- La commission préparatoire du Conseil des Etats a proposé, via un postula, une suspension de l'AP22+. (lien)
- Le Conseil des Etats statuera sur la question de la suspension lors de la session d'hiver; le Conseil national le fera au printemps 2021.



- Si la décision de suspendre la PA22+ est prise, le Conseil fédéral aura deux ans pour rédiger un nouveau rapport sur l'orientation future de la politique agricole. Dans le cas contraire la PA22+ sera discutée en détail.
- La votation sur l'Initiative pour une eau potable propre et l'Initiative contre les pesticides aura lieu en juin 2021.
- Lors de la session d'hiver le Conseil national traitera l'Initiative parlementaire « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides » (trajectoire de réduction PPH). (lien)

Nouveaux outils auxiliaires

Carte suisse du drainage

Les cartes donnent une vue d'ensemble nationale en ce qui concerne les surfaces qui pourraient être drainées ou qui le seront probablement. Il importe toutefois de procéder toujours au cas par cas à des clarifications détaillées sur le terrain avec les exploitants et/ou la commune/le canton. (lien)

Evaluation des immissions excessives de dépôts azotés et d'ammoniac à l'aide de charges et niveaux critiques (critical loads and levels)

L'OFEV a élaboré une aide à l'exécution pour évaluer les immissions excessives de dépôts azotés et d'ammoniac à l'aide de charges et niveaux critiques (critical loads and levels). Cette aide à l'exécution s'adresse essentiellement aux autorités cantonales d'exécution.

Si les charges et niveaux critiques sont dépassés, l'aide à l'exécution peut servir de base pour la prise de mesures plus sévères appliquées aux sources concernées ou à l'élaboration d'un plan cantonal si plusieurs sources d'émissions sont responsables des immissions excessives. (<u>lien</u>)

Recommandations intercantonales sur la zone de remplissage et de lavage

La CCE, la COSAC ainsi que la plateforme PPH et des eaux ont publié une Recommandation intercantonale pour les aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs et la gestion dans l'agriculture des eaux de rinçage et de nettoyage contenant des produits phytosanitaires (<u>lien</u>)

Gérald Richner, président du GT Agriculture et Ecologie, NW

Téléphonie mobile

En avril 2020 le Conseil fédéral a fixé la suite des opérations dans le domaine de la téléphonie mobile et de la 5G. Les valeurs limites pour les installations définies dans l'ORNI restent pour l'instant inchangées. Les mesures d'accompagnement conformément au rapport de groupe de travail

«Téléphonie mobile et rayonnement» du 18 novembre 2019 seront mises en œuvre, en concertation avec les offices concernés d'autres départements, les cercles intéressés et les cantons, selon les ressources à disposition et dans le respect des compétences respectives. La mesure 10.1 revêt une importance toute particulière pour les cantons. En matière d'examen des simplifications et harmonisations possibles dans le cadre de l'exécution l'OFEV n'a pas encore commencé la réalisation de ce mandat d'examen. Déjà en 2019 un groupe de travail de la CCE avait procédé à une première analyse des possibilités de simplifications. Son rapport «Téléphonie mobile - Examen de simplifications pour la procédure d'autorisation» a été porté à la connaissance de la CCE et de la DTAP en 2020 puis mis en ligne, en allemand et en français, sur www.dtap.ch.



Depuis la modification de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) en avril 2019 les cantons attendent le complément à l'aide à l'exécution décrivant comment prendre correctement en considération les spécificités des antennes adaptatives lors de leur évaluation. En plus des modélisations des mesures tests doivent créer la transparence quant à savoir à quelle charge de rayonnement la population sera vraiment exposée du fait des antennes adaptatives. Les mesures tests du METAS ont été disponibles seulement 1 an ½ après la modification de l'ORNI. L'élaboration de l'aide à l'exécution s'en est trouvée retardée.

En novembre 2020 l'OFEV a ensuite soumis au groupe d'accompagement de l'aide à l'exécution, au sein duquel trois services cantonaux spécialisés RNI étaient aussi représentés, un projet avec un délai de consultation très court. L'OFEV ne voulait pas – comme cela est courant avec les aides à l'exécution relatives à la LPE – lancer une consultation ordinaire auprès des cantons. Le groupe de travail RNI de Cercl'Air a remis une prise de position critique à l'OFEV. La DTAP a elle aussi adressé un courrier allant dans le même sens à l'OFEV. Les cantons se demandent en effet si des facteurs de correction et une puissance émettrice moyenne sur six minutes ont bien leur place dans une aide à l'exécution sur le plan du contenu et dans quelle mesure ils sont soutenables du point de vue juridique. Il convient par ailleurs de clarifier si, comme le recommande l'aide à l'exécution, dans le cas d'antennes adaptatives existantes l'utilisation du facteur de correction peut vraiment être considérée comme ne constituant pas une "modification au sens de l'ORNI". Dans ce contexte il y a lieu de se poser également la question de savoir si la procédure d'autorisation simplifiée (cas bagatelles) de la DTAP peut continuer à être utilisée.

Perspective pour l'année 2021: le 23 février 2021 l'OFEV a publié le complément à l'aide à l'exécution. Les préoccupations des cantons n'ont pas disparu pour autant. C'est pourquoi la DTAP a commandé des clarifications juridiques sur le sujet.

Valentin Delb, chef division Air, ZH

Citernes Suisse

Présidence

Le 15 mai la CCE a élu le nouveau président de Citernes Suisse. J'ai repris officiellement la poursuite des travaux de Roland Metzmeier à la présidence de Citernes Suisse le 1er juillet 2020.

Organisation

Citernes Suisse a procédé à une ré-organisation. Le nouvel organigramme a été approuvé par le comité. Dorénavant un représentant de la CITEC siégera au sein du GT Citernes Suisse. La plateforme de coordination Citernes Suisse regroupant les différentes associations est maintenue.



Conférence des chefs des offices de protection de l'environnement de la CCE (Mandant des 26 cantons et de la Principauté du Liechtenstein))



Groupe de travail CCE Citernes Suisse (Coordination de l'exécution et aides à l'exécution)		
Représentant de la Suisse orientale	Jürg Mühlemann ZH (Vorsitz)	
Représentant de la Suisse centrale	Christoph Kraft SZ	
Représentant du Nord-Ouest de la Suisse	Tobias Lüthi BL	
Représentant de la Suisse occidentale	Samuel Zufferey VD	
Représentant du Tessin	Davide Antonini TI	
Représentant CITEX Suisse	Elmar Berthold	

Installations de citernes du groupe régional (échange d'expériences)

Suisse orientale (AI,AR, GR, SG, SH, TG, ZH + FL)

Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG)

Nord-Ouest de la Suisse (AG, BE, BL, BS, FR, SO + VBS)

Suisse occidentale (GE, JU, NE, TI, VD, VS)

Fiches d'information/directives

Les directives de la CCE concernant les citernes ainsi que les fiches d'information révisées ont été mises en ligne à la fois sur le site de la CCE et sur le portail Citernes. En décembre le layout de toutes les directives et fiches d'information a été adapté au nouveau design. Le comité de la CCE a par ailleurs décidé que les directives ne devraient dorénavant plus être soumises à l'autorisation du comité et que cette approbation serait placée sous la responsabilité directe de Citernes Suisse dans les cantons.

La recommandation sur la protection des eaux de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) et la directive TRCI (directives techniques pour les parcs de réservoir de l'industrie chimique) concernant les citernes sont encore en cours d'élaboration. Citernes Suisse y participe.

ASIT

En concertation avec l'ASIT la nouvelle procédure de contrôle simplifiée a été discutée et finalisée. Dorénavant il n'y a plus de certificats, mais l'exécution est basée sur les documents concernant l'évaluation de l'aptitude en matière de protection des eaux selon la CCE. Le schéma d'évaluation a été complété avec quatre nouvelles descriptions sur le déroulement du contrôle, qui ont été mises en



ligne sur le site de l'ASIT. Pour les quatre prochaines années l'OFEV co-finance les dépenses de l'ASIT à hauteur de CHF 12000.-/an (gestion des documents: Evaluation de l'aptitude en matière de protection des eaux selon la CCE)..

Jürg Mühlemann, président Citernes Suisse



III. Projets de tiers avec des membres délégués de la CCE

Organisation du monde du travail Environnement (ORTRA Environnement)

Pour le réseau ORTRA l'année 2020 aura été l'année du grand changement: Simone Renggli-Meili et Michael Heger ont assuré ad interim la succession de l'ancien directeur Patrick Lachenmeier. A partir du 1^{er} juillet 2020 la direction a été confiée à la société AMKplus GmbH. Depuis lors Marco von Wyl dirige, avec Viviane Buchmann le Bureau. Et, last but not least, le conseiller national Stefan Müller-Altermatt a cédé la présidence. C'est la conseillère d'Etat fraichement élue, Adèle Thorens Goumaz, qui l'a remplacé.

Au cours de l'exercice 2020 les activités suivantes étaient au premier plan:

- Organisation de l'examen professionnel de spécialiste de la nature et de l'environnement (24 candidat-e-s)
- Relance réussie de la plateforme ECOPROFESSIONS numérique fr.umweltprofis.ch.
- Refonte du règlement d'examen Spécialiste de la nature et de l'environnement, complété par un profil de qualification
- Enquête menée auprès des candidats aux deux examens professionnels "conseiller/ère en environnement" et "spécialiste de la nature et de l'environnement"
- Atelier avec les trois auteurs d'études de cas pour l'examen professionnel "spécialiste de la nature et de l'environnement"

Les activités en lien avec la promotion des formations environnementales et des emplois dans cette l'économie verte sont importantes. En effet, le tournant écologique de l'économie ne saurait se limiter à des prestations de services, il implique également de disposer de personnel bien qualifié. La nouvelle génération entend s'engager en faveur de l'environnement. Des compétences techniques en la matière sont indispensables.

L'ORTRA est un prestataire important à cet égard – avec un focus sur l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité des cycles d'études et des examens. L'enquête menée auprès des candidat-e-s a clairement mis en évidence le grand potentiel d'amélioration existant en termes de chances sur le marché du travail notamment. C'est la commision d'examen qui est compétente en la matière. Au titre de porteuse de projet la CCE est représentée au sein de la commission d'examen. En tant qu'employeur potentiel elle est très sollicitée par les personnes ayant suivant les deux cycles d'études de l'ORTRA Environnement pour faire part de ses réflexions en lien avec les possibilités d'engagement et les exigences posées aux conseillers/conseillères en environnement ainsi qu'aux spécialistes de la nature et de l'environnement.

Andrea Loosli, membre de la Commission d'examen de l'ORTRA



Agenda 21 pour l'eau

L'Agenda 21 pour l'eau est le forum et le réseau des acteurs de la gestion des eaux en Suisse. Tous les secteurs et tous les intérêts sont impliqués. Font partie des tâches qui lui incombent: la mise en réseau et le partage d'informations, le fait d'endosser un rôle de précurseur ainsi que la mise en place et l'exploitation de plateformes. La CCE est membre fondateur. Elle est représentée au sein du comité directeur de l'association par Christophe Joerin (FR) depuis 2016.

Au cours de l'année sous revue le comité a connu plusieurs mutations: après plus de 10 ans Stephan Müller, chef de la division Eaux à l'OFEV, a transmis son mandat de président à Christophe Joerin, chef de l'Office de l'environnement du canton de Fribourg. Rolf Meier défend dorénavant les intérêts de la SSIGE et Andreas Stettler revient au comité en qualité de représentant de l'ASAE. Malgré la pandémie l'année 2020 de l'Agenda 21 pour l'eau aura été marquée par plusieurs moments

- Le colloque « Gestion des ressources en eau en période de sécheresse », qui a eu lieu à Berne.
- Trois manifestations sur le partage d'information et d'expérience en ce qui concerne les thèmes suivants: assainissement des éclusées (Berne), assainissement du bilan de charriage (avec Zoom) et revitalisation (Fribourg).
- Les cours organisés conjointement avec l'Eawag via Zoom sur le thème « Planification et construction d'aides à la migration des poissons » (allemand et français) ainsi que le cours organisé en commun avec l'OFEV pour les utilisateurs « Aide à l'exécution Assainissement des éclusées ».
- Différents webinaires (Zoom) autour de l'assainissement de l'énergie hydraulique

forts, auxquels des spécialistes cantonaux ont également participé:

 L'atelier organisé sur le Gurten sur les thèmes brisants relatifs au champ de tension utilisation de l'énergie hydraulique/protection des eaux.

Un certain nombre de publications et de projets ont par ailleurs été menés à bien. A citer, entre autres:

- La Rétrospective annuelle sur la politique de l'eau qui a déjà été préparé pour la troisième fois et est rédigé conjointement avec le personnel de l'Eawag.
- L'article Eaux suisses et changements climatiques
- La mise à jour du site web présentant les <u>chiffres de l'évolution en matière d'utilisation de l'énergie</u> <u>hydraulique</u>
- La publication d'une recommandation relative à la mise à l'enquête dès la phase du choix de la meilleure variante.

Les perspectives pour l'année 2021 sont prometteuses. La pandémie devrait pouvoir être maîtrisée à l'été. Ce qui nous permettrait, espérons-le, de maintenir le <u>symposium de trois jours prévu cet automne sur le bilan de charriage</u>. Le deuxième forum sur la revitalisation des eaux devrait enfin avoir lieu, avec comme axe thématique la « connectivité longitudinale ».

Vous trouverez de plus amples informations sur les sites Internet correspondants: www.plattform-renaturierung.ch.

Stefan Vollenweider, Directeur Agenda 21 pour l'eau



IV. Groupes spécialisés

Cercl'Air

Assurance qualité des mesures d'émissions sur mandat de la CCE

Au total en 2020 dix audits standards (sept privés, trois services de mesure officiels) et un audit simplifié (un service de mesure privé) ont été menés. Malgré les reports induits par le coronavirus la plupart des audits planifiés pour 2020 ont pu avoir lieu. Sept agréments ont ainsi été établis pour des services de mesure privés et officiels.

En septembre 2020 le Bureau a effectué un essai d'intercomparaison en collaboration avec la société suisse pour la qualité de l'air, Luftunion. 33 services de mesure y ont participé (13 officiels, 20 privés).

La première formation continue sur le thème «Introduction d'un système d'assurance qualité» a également eu lieu en septembre 2020 à Aarau. 49 personnes issues de services de mesure privés ou officiels l'ont suivie. Une traduction simultanée en français était proposée

Les différentes activités sont mentionnées dans le rapport de gestion 2020 et seront présentées au comité de la CCE pour prise de décision. Le site www.qsem.ch est tenu à jour en permanence et contient l'ensemble de la documentation.

Téléphonie mobile 5G

Thème saillant: les antennes adaptatives. Les connaissances à ce sujet sont importantes pour le services chargés de la protection contre le RNI. Ils sont en effet sollicités en première ligne pour fournir des renseignements et appliquer les décisions prises. Ce savoir leur permettra aussi de participer activement, sous l'angle de la pratique, à l'établissement de l'aide à l'exécution (de la Confédération) pour les antennes adaptatives.

METAS a publié le tant attendu rapport technique «Méthode de mesure des stations de base 5G NR jusqu'à 6 GHz». Avec l'accompagnement et le soutien du groupe de travail RNI, il sera intégré au travail de mise en œuvre des services chargés de la protection contre le RNI.

Le Conseil fédéral a fixé la suite des opérations dans le domaine de la téléphonie mobile et de la 5G. Pour les cantons de possibles simplifications et harmonisations en matière d'exécution revêtiront une importance toute particulière en 2021.

Autres activités

Les groupes de travail ont élaboré des bases en vue de l'exécution et préparé des prises de position pour les consultations. Entre autres sur les thèmes suivants: exécution chauffages au bois, exécution groupes électrogènes de secours, manuel stations-service, infographie «Polluants atmosphériques et santé », consultations sur les diverses modifications dans la législation agricole, accompagnement de la motion parlementaire «Allègement de la charge administrative liée à la taxe d'incitation sur les COV», accompagnement de l'élaboration du cadastre des émissions de l'OFEV et de cartes des immissions haute définition avec «Pollumap».

Andrea von Känel, Président Cercl'Air



Cercle Bruit

En raison de la situation particulière liée au nouveau coronavirus la consultation relative à l'OPB a duré du 6 avril au 20 août 2020. Il est probable que la Confédération continuera à verser des fonds après 2022. La motion Flach (les constructions dans des zones exposées au bruit ne doivent pas entraver la densification du milieu bâti) a été présentée au comité de la DTAP le 17 septembre 2020. Après de sérieuses difficultés rencontrées au début, nous nous trouvons maintenant sur la bonne voie.

Autres activités importantes pour la période sous revue 2019/2020:

L'assemblée des membres 2019 a eu lieu à Eschen FL. Elle a été suivie par les exposés des groupes spécialisés et les actualités de l'OFEV. L'après-midi nous avons visité par petits groupes l'usine de Thyssen Presta AG. Nous avons pu constater avec quelle précision, vélocité et pression les systèmes de direction destinés à équiper des véhicules modernes étaient fabriqués. Très impressionnant.

Newsletter

Au cours de la période sous revue la newsletter CB est parue à deux reprises (octobre 2019 et janvier 2020).

Rapport d'activité du comité

Cette année le comité n'a, à ce jour, pu se réunir qu'à l'occasion du séminaire des 9 et 10 septembre 2020 en Valais. Les séances du 13 mars 2020 et du 9 juin 2020 ont eu lieu par correspondance. Les thèmes principaux étaient: l'approche de la réglementation sur la lutte contre le bruit conformément au point 1.01 du Plan national de mesures pour lutter contre le bruit, la prise de position type pour la consultation sur l'OPB, la Journée contre le bruit, les véhicules bruyants, l'évolution en matière de pneus et les constructions dans des zones exposées au bruit.

Communication interne/externe:

Communication internen à l'association sous www.cerclebruit.ch

Communication s'adressant au public sous www.laerm.ch

Pour ménager les ressources en personnel et par souci de coût, la banque de données des adresses sera simplifée et tenue à jour avec un outil excel simple.

Dates:

- 4 novembre 2020 Conférence des responsables de services spécialisés à Berne
- 20 novembre 2020, séance du comité à Zurich
- 29 avril 2021 Journée contre le bruit, édition 2021 ("Le bruit hors-jeu!") Même slogan qu'en 2019/2020!
- 6 mai 2020 Conférence des responsables de services spécialisés
- 24 septembre 2021, prochaine assemblée des membres de Cercle Bruit en Suisse romande Plus d'informations sous: <u>www.laerm.ch</u>; <u>www.cerclebruit.ch</u>

Markus Chastonay, président Cercle Bruit



Cercle Déchets

Au début du confinement au printemps 2020 il régnait dans le secteur de l'élimination des déchets une incertitude quant à la nécessité de maintenir les prestations d'élimination des déchets, privatisées pour une grande partie. Il s'agissait notamment

d'être en mesure d'assurer partout et à tout moment l'élimination des déchets urbains combustibles et organiquement dégradables, y compris en plein confinement.

Une coordination efficiente entre CdCH, l'OFEV et les associations de branche a permis de publier à court terme une recommandation valable pour toute la Suisse.

En faisant preuve de flexibilité et grâce aux outils de vidéoconférence CdCH et ses délégués siégeant dans les groupes d'accompagnement ont pu poursuivre l'élaboration de différentes aides à l'exécution relatives à l'OLED. Vous trouverez sur le site de l'OFEV sous <u>Exécution de l'OLED</u> l'état d'avancée des travaux ainsi qu'une vue d'ensemble des groupes d'accompagnement.

Un axe de travail important était (et est toujours) la collaboration avec l'OFEV sur le projet eGOV du DETEC (Portail Déchets et matières premières pour la saisie centralisée des données concernant les déchets). L'OFEV est très investi dans ce projet qui doit remplacer VeVA-online à partir de 2022, numériser l'OTAS et permettre dès 2021 de remettre un rapport selon l'OLED au format numérique.

Tout cela mobilise beaucoup de ressources en personnel. Il a donc fallu procéder à une priorisation des tâches. Afin de soutenir l'OFEV Cercle déchets a constitué un groupe d'accompagnement "eGOV", chargé de coordonner et faire valoir les intérêts cantonaux. Ce groupe d'accompagnement est composé de représentants de toutes les régions CD et a commencé son travail au printemps 2020.

Un moment fort de l'année sous revue aura été l'élaboration et la signature de la " convention-cadre pour la formation et la formation continue dans le domaine de la gestion des déchets" par CdCH et l'ORTRA "Gestion des déchets et des matières premières". Cet accord de branche est un exemple de réussite en matière de collaboration constructive entre autorités et associations de branche. Nous formulons des voeux pour que tous les cantons, et la principauté du Liechtenstein adhèrent à cet accord.

L'élaboration des statuts et l'organisation en vue de la création de l'association Cercle déchets nous ont par ailleurs bien occupés. L'assemblée constitutive a dû être repoussée à juin 2021 en raison de la pandémie.

Dans un avenir proche l'accent continuera à être mis sur la mise en œuvre et l'introduction, avec le projet eGOV, de l'établissement d'un rapport selon l'OLED. Sur ce point la collaboration des cantons est plus importante que jamais

Martin Moser, prèsident Cercle Déchets



Cercl'eau

Objectifs et tâches

Cercl'eau est l'association des limnologues et chimistes cantonaux de la protection des eaux ; elle soutient et encourage la collaboration entre services spécialisés cantonaux, ainsi que l'échange d'informations et d'expériences avec les instituts de recherche dans le domaine de la protection globale de l'eau. Cercl'eau collecte et synthétise à l'attention de l'OFEV les suggestions des cantons en matière de surveillance des cours d'eau et soutient la CCE pour l'élaboration de prises de position en relation avec la qualité de l'eau. L'assemblée annuelle revêt une importance toute particulière.

Activités 2020: une conférence était en cours de préparation sur des thèmes d'actualité concernant nos lacs – elle était agendée aux 17 et 18 juin. Elle aurait dû se dérouler à Romanshorn, mais elle a été définitivement annulée au printemps en raison des mesures liées au coronavirus. Il est prévu qu'elle ait finalement lieu en juin 2022. L'année jubilaire du 60^{ème} anniversaire serait également une bonne occasion d'organiser à nouveau un séminaire sur deux jours, comme en 2012 et 2017.

Cercl'eau accorde une grande importance au fait de soigner les contacts et de partager les points de vue techniques. Malgré l'incertitude quant à l'évolution de la situation en lien avec le coronavirus, le comité de pilotage planifie pour l'année 2021 une conférence, se tenir le 16 juin dans les vastes locaux de la Caserne de Berne, autour du thème «Nouvelles exigences numériques de l'OEaux – nouveaux défis pour les cantons».

Questions organisationnelles: fin octobre 2020 Markus Zeh (BE) a pris sa retraite et transmis la présidence du comité de pilotage à Pius Niederhauser (ZH). Le comité de pilotage se compose désormais comme suit: Florence Dapples (VD), Elise Folly (FR), Pierre-Jean Copin (GE), Marin Huser (BL), Claudia Minkowski (BE; nouvelle), Sandro Betschart (SZ), Mauro Veronesi (TI), Vera Leib (SG), Pius Niederhauser (ZH; présidence). Christian Leu (OFEV) et Irene Wittmer (Plateforme VSA Qualité de l'eau PF WQ) participent aux séances du comité de pilotage en qualité d'invités permanents.

Depuis l'automne 2020 le comité de pilotage est soutenu par la Plateforme Qualité de l'eau pour la préparation de la conférence et la tenue des séances. A l'avenir l'administration des conférences sera assurée par le secrétariat de VSA. Ce soutien soulage grandement non seulement la présidence du comité de pilotage, mais aussi le secrétariat de l'AWEL.

Grâce à Silwan Daouk (Plateforme Qualité de l'eau) le site Internet de Cercl'eau a fait peau neuve (cf. https://cercleau.ch/).

Pius Niederhauser, président Cercl'eau

Cercle Exotique (organisation ayant pris la succession de l'AGIN)

Le 23 janvier de l'année sous revue a eu lieu à Olten le premier colloque de CE. Le focus était sur les exposés d'experts ainsi que les actualités des représentant-e-s de la Confédération et des cantons. Au total 130 personnes y ont participé. Pour la première fois un service de traduction simultanée alle-



mand-français était à disposition – le nombre de participants originaires de Suisse romande s'en est trouvé sensiblement augmenté.

La crise du coronavirus a eu des répercussions également sur les travaux dans le domaine des néobiontes. La première séance du comité s'est tenue le 23 mars durant le premier confinement, sous forme d'une conférence par courriel (voie de circulaire). Une newsletter CE a été créée afin de répondre au besoin important en termes d'information mutuelle. Dorénavant, à l'issue de chaque séance du comité, un document de 8 pages est envoyé à toutes les autorités travaillant sur les néobiontes. Ce document doit être mis à la disposition des communes notamment. Il regroupe des contributions de toutes les régions et est publié en allemand, français et italien. Le 24 septembre le comité a tenu une nouvelle fois séance, sous forme hybride à Zurich (un tiers environ des participant-e-s se sont joints par vidéo-conférence).

Les deux séances du comité ont mis l'accent sur les travaux en cours de l'OFEV relatifs au nouveau système de classification des espèces exotiques. En qualité de représentant de la CCE et de CE, Christoph Zemp siège au groupe de pilotage national sur les espèces exotiques envahissantes (IGA) et fait ainsi office d'interface entre les cantons et la Confédération. Sont également représentés au sein de cet organe placé sous la direction de la vice-directrice Franziska Schwarz: la Conférence Suisse des Services de l'agriculture cantonaux (Matthias Müller), la KBNL (Bertrand von Arx), la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (Konrad Nötzli) et la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche (Fabian Bieri). Dans ce cadre l'OFEV présente régulièrement les derniers résultats en matière de classification par les experts selon le modèle EICAT/SEICAT et la répartition dans l'un des niveaux de la pyramide tirée de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques (A, B, C, D1 ou D2). Faire converger les connaissances théoriques des experts/de la Confédération et les besoins des cantons/en matière d'exécution continue à poser un sérieux défi. En ce qui concerne la révision de la LPE dans le domaine des néobiontes mise en consultation en 2019, il semblerait que l'OFEV ait suspendu les travaux.

Les trois groupes de travail permanents de CE se sont penchés sur les thèmes suivants: la coordination des campagnes de prévention en ce qui concerne les néobiontes aquatiques, les réglementations relatives au traitement des sols contaminés par voie biologique, la prévention de la propagation de vers et de fourmis via les pots de plantes, ainsi que l'amélioration du flux de données entre spécialistes de la lutte anti-parasites, Musées d'histoire naturelle et centres nationaux de données.

Christoph Zemp, chef d'AWEL du canton de Zurich

Lab'Eaux

Lab'Eaux est le réseau de compétences des laboratoires cantonaux de protection des eaux et de l'environnement de Suisse. 22 laboratoires y sont actuellement représentés. Lab'Eaux assure la promotion et le soutien de la coopération technique ainsi que le partage d'informations entre laboratoires; il est par ailleurs l'interlocuteur privilégié de la CCE et de l'OFEV pour les questions relevant du secteur analytique des eaux et de l'environnemen.

→ But et organisation de Lab'Eaux



Thèmes d'actualité / priorités thématiques

Dans le cadre des travaux de suivi relatifs à la modification de l'Ordonnance de protection des eaux et fixant les exigences posées en termes de qualité de l'eau pour les micropolluants, Lab'Eaux participe activement au groupe de travail Lab'Eaux NAWA de la Confédération. En plus de l'élaboration de l'analytique, des prélèvements et de l'assurance qualité les sujets abordés traitent également des recommandiations relatives à la sélection des substances. D'autres thèmes concernent le suivi des effets Plan d'action produits phytosanitaires ou encore la contribution à l'établissement du nouveau SMG - module micropolluants.

Parmi les **métabolites du chlorothalonil** ce sont surtout les types R471811, R417888 et R419492 qui polluent les eaux souterraines dans de nombreuses zones agricoles du Plateau. Sur la base d'un grand nombre d'analyses Lab'Eaux recommande la détermination des deux métabolites R417888 et R471811, qui sont présents dans les concentrations les plus élevées et peuvent être déterminés avec un haut degré de précision et de fiabilité. La recommandation suivante a été élaborée à cet effet:

 Métabolites du chlorothalonil dans les eaux souterraines: recommandation concernant la sélection des substances pour la surveillance de l'environnement

Cette recommandation a été mise en ligne le 27 mai 2020 → Recommendations Lab'Eaux

Le groupe Collection de méthodes a élaboré deux recommandations pour les prèlèvements d'eaux usées dans les stations d'épuration:

- Recommandation d'évaluation pour les analyses comparatives (autorité / propre contrôle)
- Détermination des matières en suspension (MeS) et des substances dissoutes

Ces recommandations sont en vigueur depuis le 1er janvier 2020 et disponibles également en français depuis le 15 juin 2020 → Recommendations Lab'Eaux

En lien avec les résidus de charbon actif en poudre provenant de STEP équipées d'un système d'épuration en 4 étapes, il arrive que des micropolluants considérés comme éliminés parviennent dans les eaux de surface sous forme liée (= CAP Pertes de charbon actif). Lab'Eaux est représenté au sein d'un nouveau groupe de travail de l'OFEV à ce propos.

Vous pouvez télécharger toutes les activités et informations de Lab'Eaux sur la page Internet remaniée → <u>Lab'Eaux Site Web</u>. L'accès au contenu varie en fonction du profil de la personne consultant le site Internet.

Claudia Minkowski, présidente Lab'Eaux

Cercle sol

Un coup de pouce pour la protection des sols en Suisse : le Conseil fédéral a adopté la Stratégie suisse des sols lors de sa séance du 8 mai 2020, même pendant le confinement. L'essentiel est que la Suisse ne perde plus de sol d'ici 2050. Ce problème est abordé par un ensemble de mesures comprenant le plan sectoriel révisé pour les surfaces d'assolement, le nouveau centre de compétence pédologique (CCSols) et un concept d'enquête nationale sur les propriétés chimiques et physiques des sols au moyen d'une cartographie pédologique à grande échelle.



Ce développement a également inspiré le Cercle Sol. Le comité, dont les membres sont inchangés, s'est réuni quatre fois. En raison de la situation de pandémie, EUROSOIL à Genève a dû être annulé, de sorte que I plénière prévue dans ce contexte n'a pas pu se tenir non plus. D'autre part, une réunion bien suivie a eu lieu le 16 septembre à Olten, au cours de laquelle la section sols de l'OFEV a présenté son mandat pour l'élaboration d'un projet de révision de l'OSols et éventuellement d'autres bases légales de la politique des sols (LPE, éventuellement aussi LAgr et LAT) (projet ReviSol). Des extraits du document disponible à cet effet sous forme de fiches ont été analysés et évalués par les participants aux ateliers.

La publication de la fiche d'information du Cercle Sol sur les sols et changement climatique a été un moment fort. Il fournit les arguments qui montrent que le sol reçoit désormais l'attention qu'il mérite dans les programmes climatiques cantonaux. Le comité a également mené une enquête sur la science du sol dans l'enseignement agricole (résultat : il existe un excellent matériel d'apprentissage à ce sujet), a rédigé une lettre de soutien pour une proposition de recherche européenne du FiBL (Frick) avec l'Université de Berne, et a participé à l'enquête Agroscope sur le besoin de recherche sur la gestion durable des sols agricoles dans le EJP SOIL.

Les activités les plus importantes dans le cadre de l'exécution ont été la prise de position sur le module 1 "Gestion respectueuse des sols lors de travaux de génie civil" de l'aide à l'exécution de l'OFEV "Construire en préservant les sols", sur le rapport de synthèse de l'OFEV "Besoins des cantons et de la Confédération en matière de monitoring de la ressource sol" et sur la directive révisée de la ASGB sur la remise en culture. Le groupe de travail "Pollution diffuse des sols" (CCE- OFEV), chargé par la conseillère fédérale Sommaruga d'élaborer d'ici la fin de l'année deux variantes pour la coordination de l'OSites et OSols en ce qui concerne les sites pollués sur lesquelles jouent les petits enfants, a fourni un travail considérable. Le Cercle Sol est très préoccupé par le fait que les autres domaines de l'OSites sont désormais également harmonisés avec l'OSols. Le conseil est également représenté au sein du PAS KLABS/KA et du groupe de consultation CCSols. En outre, des activités de communication ont été lancées pour améliorer la compréhension par le public des services écologiques intrinsèques fournis par le sol.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la CCE d'avoir choisi le sol comme thème de la présession de l'assemblée d'automne de la CCE qui s'est tenu à Berne fin novembre, et de nous avoir donné l'occasion de présenter la mise en œuvre de la protection des sols dans les cantons par le Cercle Sol dans ce contexte.

Grâce à la gestion compétente et prudente de Franziska Schmid (RISIKOWISSEN, Berne), le Cercle Sol a pu une fois de plus gérer ses activités avec le budget disponible.

Pour 2021, outre l'harmonisation OSol - OSites évoquée plus haut, le Cercle Sol a un grand besoin d'action dans la mise en œuvre cantonale du plan sectoriel actualisé des surfaces d'assolement, qui accorde une plus grande priorité aux propriétés du sol. De nombreux cantons ne satisfont pas encore aux exigences de qualité exigées à juste titre par la Confédération en ce qui concerne leurs données pédologiques. Afin de mettre les nouveaux projets de cartographie sur les rails, un bon échange technique entre les cantons est particulièrement nécessaire.

Daniel Schaub, président Cercle Sol



KOWA

Contenu selon spécification de la CCE:

- Mandat du GT KOWA: évtl. renvoi à la description sur Extranet
- Quelles étaient les activités du KOWA durant l'année sous revue? Mentionner uniquement les mots clés.
- Quel était l'événement/le thème majeur?
- Quelles questions/quels problèmes le KOWA devra-t-il régler l'année prochaine?

Le groupe de travail KOWA est l'interlocuteur de la CCE pour les questions relatives à l'eau. Actuellement huit experts détachés des services cantonaux spécialisés dans la protection des eaux et des ouvrages hydrauliques y travaillent. Chaque membre du KOWA est actif dans au moins un des organes impliqués à l'échelle suisse dans la protection des eaux et les ouvrages hydrauliques. Vous trouverez un document sur le cahier des charges et l'organisation dans l'Extranet de la CCE.

Le KOWA a été créé par la CCE en mai 2017 sur proposition de Martin Würsten (SO). En novembre 2019 la CCE a élu Michael Eugster (SG) comme successeur de Martin Würstens à la tête du KOWA. En 2020 le team du KOWA a ré-examiné l'organisation et le cahier des charges et procédé à plusieurs adaptations et concrétisations.

Depuis sa création le KOWA est actif de manière sporadique; il a élaboré, essentiellement en relation avec les composés traces, des prises de position dans les domaines suivants: "Qualité des eaux de surface " et "Eaux à évacuer".

Différentes modifications de la législation relative aux cours d'eau sont actuellement en préparation. Focus important: présence de micro-polluants et de nutriments dans les cours d'eau (eaux souterraines et eau potable) et délimitation des aires d'alimentation. En juin 2021 les initiatives sur l'eau potable et les pesticides ont été soumises à votation. Depuis juillet 2020 l'initiative parlementaire «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides» est discutée au Conseil national et au Conseil des Etats. Indépendamment de l'issue des votations – y compris en relation avec le plan d'action Produits phytosanitaires – différentes modificatons d'ordonnances sont élaborées et mises en consultation.

Michael Eugster, président KOWA



V. Prises de position, co-rapports, manifestations

07.01.2020	Prise de position concernant L'aide à l'éxecution « Protection des eaux souterraines dans les aquifères karstiques ou fissurés fortement hétérogènes ».
25.03.2020	Prise de position concernant la nouvelle directive relative à la « mise en décharge de déchets radioactifs de faible activité »
30.03.2020	Prise de position concernant la consultation sur l'aide à l'exécution, module 1 « Gestion respectueuse des sols lors de travaux de génie civil »
09.04.2020	Prise de position de la DTAP/CDCA sur le projet lv. pa. 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation des pesticides » (sur la base de la prise de position de la CCE)
14.04.2020	Prise de position sur le module « Exigences écologiques pour les projets d'aménagement de cours d'eau conformément à l'art. 4 LACE et à l'art. 37 LEaux »
27.04.2020	Prise de position sur le rapport de synthèse de l'OFEV « Besoins des cantons et de la Confédération en matière de monitoring de la ressource sol" »,
08.05.2020	Prise de position sur le projet de train d'ordonnances agricoles 2020
27.07.2020.	Prise de position concernant la révision partielle de l'ordonnance sur le CO2
19.08.2020	Prise de position de la DTAP concernant le paquet d'ordonnances environ- nementales du printemps 2021 (sur la base de la prise de position de la CCE): modification OPair, modification OPB, Ordonnance sur la restitu- tion, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA)
11.09.2020	Prise de position de la DTAP concernant Iv. pa. 19.475 (sur la base de la prise de position de la CCE)
20.11.2020	Révision partielle de l'aide à l'exécution "Protection de l'environnement dans l'agriculture"



VI. Entrées en fonction

Entrées

Christian Bommer, SZ le 1 juillet 2020
Christine Genolet-Leubin, VS le 1 février 2020
Andreas Gstoehl. FL le 1 avril 2020
Gabriel Zenklusen, SO le 1 mars 2020

VII. Comité

Durant la période sous revue le Comité était composé comme suit:

Jacques Ganguin Chef d'office, Office des eaux et des déchets), canton

Berne, Président

Rainer Benz Chef d'office, Office de l'environnement, canton St-Gall

Patrice Eschmann Chef d'office, Office de l'environnement, canton de Jura

Peter Inhelder Chef d'office, Office de l'environnement et de l'énergie, canton

Schwyz

Christophe Joerin Chef d'office, Office de l'environnement, canton de Fribourg;



Comptes annuels 2020

Dépenses	Budget 20	Comptes 20
Frais de personnel	38'000.00	38'000.00
Secrétariat CCE (Mandat DTAP)	38'000.00	38'000.00
Frais des projets	215'000.00	156'948.65
Projets et groupes de travail	156'000.00	100'041.05
DelKom	20'000.00	1'690.90
ECORegion	20'000.00	21'540.00
Groupe de travail Agriculture & écologie	25'000.00	20'634.00
Citernes Suisse	31'000.00	16'176.15
Calculateur de distances minimales	40'000.00	40'000.00
Projets de tiers avec des membres délégués de la CCE	40'000.00	40'000.00
ORTRA Environnement	15'000.00	15'000.00
Agenda 21 pour l'eau	15'000.00	15'000.00
IG manifestations vertes	5'000.00	5'000.00
Bureau PA PPS	5'000.00	5'000.00
Groupes spécialisés	0.00	0.00
Internet / Extranet CCE	19'000.00	16'907.60
Frais d'exploitation	5'000.00	4'436.40
Frais de personnel Contentmanangement	6'000.00	3'855.20
Extensions et actualisation	8'000.00	8'616.00
Frais d'exploitation	27'000.00	7'984.80
Organes	6'000.00	0.00
Assemblée annuelle et assemblée des membres	6'000.00	0.00
Autres Frais d'exploitatiom	21'000.00	7'984.80
Frais adminstsratifs direction CCE	1'000.00	1'105.80
Traductions	20'000.00	6'879.00
Total des dépenses	280'000.00	202'933.45
Danathan	0//1000.00	0//1004.00
Recettes	266'200.00	266'201.00
Cotisations des membres annuelles	266'200.00	266'201.00
Contribution OFEV Citernes	0.00	13'000.00
Total Produit	266'200.00	279'201.00
Bénéfice Porto	13'800.00	76'267.55
Perte	13 600.00	



Bilan au 31.12.2020

Actio	
CCP CCE 60-558709-2	255'662.46
CC DTAP	0.00
Créances sur des tiers	-3'855.20
Total Actifs	251'807.26
Passifs	
Créanciers	73'800.00
L'extension de la banque de données OMoD-online	2'509.00
Capital propre	99'230.71
Bénéfice/ Perte	76'267.55
Total Passifs	251'807 24